

Merccredi 20 mai 2009
à partir de 18h45 à Reims

Corrida d'Orgeval

Course des AS
5 tours - 6,890 km

Inscription gratuite
pour tous les jeunes* !
(* nés entre 1992 et 2002 inclus)



Renseignements et inscription

EFS Reims Athlétisme au 03 26 09 22 41

ou par email à : contact@efsra.com - site internet : www.efsra.com

illustration & conception : www.monsieurfox.fr



Corrida d'Orgeval à Reims



Mercredi 20 mai 2009 à partir de 18h45

L'Entente Family Stade de Reims Athlétisme (EFSRA) vous invite à participer à la Corrida pédestre qu'elle organise le mercredi 20 mai 2009 à partir de 18h45.

Programme

Course 1 - départ 18h45

course relais, enfants (H&F) nés en 2000, 2001 et 2002
+ accompagnateurs (H&F) nés en 1995 et avant, 860 m + 1400 m

Course 2 - départ 19h10

poussins (H&F) nés en 1998 et 1999, 1280 m

Course 3 - départ 19h35

benjamins et minimes (H&F) nés en 1997 à 1994, 1820 m

Course 4 - départ 20h00

cadets à vétérans (H&F) nés en 1993 et avant, 6,890 km

Départ et arrivée, dossards :

Place Pierre de Fermat - quartier Orgeval

Engagements (possibilité de s'inscrire sur place)

Course 1, 2, 3 : gratuites

Course 4 : 5 € (chèque à l'ordre de l'EFSRA)

Clôture des inscriptions 30 min avant le départ de chaque course

Récompenses

20h45, sur le podium Place Pierre de Fermat - quartier Orgeval.

Individuelles (nombreux lots, médailles, T-shirts, ...) - présence indispensable des lauréats.



zone de départ/arrivée : Place Pierre de Fermat - quartier Orgeval - Reims

ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'inscription

à faire parvenir jusqu'au samedi 16 mai 2009 à :

EFSRA - Stade Georges Hébert 25 rue Raymond Poincaré - BP 21 - 51873 Reims Cedex 03

Tél : 03 26 09 22 41 - Fax : 03 26 06 28 99 - E-mail : contact@efsra.com - Site web : www.efsra.com

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Nationalité : masculin féminin

Licencié FFA : OUI NON N° Licence :

Nom du club : E-mail :

Licencié(e) d'une autre Fédération : depuis le 1er janvier 2008, vous devez désormais, comme les non-licenciés, présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (sauf titulaires d'une Licence FF Triathlon).

Non licencié(e) : les non-licenciés doivent obligatoirement fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

S'inscrit à la Corrida d'Orgeval et reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve :

course 1 course 2 course 3 course 4

Fait à le

Signature :

(des parents pour les mineurs)

toute reproduction même partielle est interdite

